



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME MAGAZINE

JANVIER 2021 | #142

QUELLE ALIMENTATION POUR DEMAIN ?

DÉCRYPTAGE

« LE PLAN DE RELANCE
VA DÉCOUPLER LES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX
DE NOS ACTIONS »

Marie-Christine Prémartin, directrice
exécutive des programmes de l'ADEME

PORTRAIT

« DÉVELOPPER
DES ALTERNATIVES
AUX PLASTIQUES »

Roland Jourdain, navigateur



“Le plan de relance va décupler les impacts environnementaux de nos actions”

Marie-Christine Prémartin,
directrice exécutive
des programmes de l'ADEME

Priorités et modalités d'intervention, moyens dédiés, partenariats et relais... Directrice exécutive des programmes de l'ADEME, Marie-Christine Prémartin apporte son éclairage sur les missions qui ont été confiées à l'ADEME dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance national.

L'ADEME est l'un des opérateurs clés du plan de relance lancé par l'État sur les sujets environnementaux. Quels sont les domaines d'action principaux ?

Marie-Christine Prémartin : En consacrant 30 milliards d'euros à la transition écologique dans le cadre du plan France Relance, la France affiche sa volonté de devenir la première économie décarbonée européenne. Dans cette perspective, le budget d'intervention de l'ADEME est multiplié par deux. Il s'établira à près de 3 milliards sur la période 2021-2022. Une large part de cette enveloppe servira à accélérer la décarbonation de l'industrie : 600 millions d'euros auxquels s'ajouteront 600 millions d'euros opérés par l'Agence de services et de paiement sur la partie aide au fonctionnement de la chaleur bas



45

MILLIONS D'EUROS,
c'est le budget du
programme Entreprises
engagées pour la
transition écologique
(EETE)



- 237 000

TONNES DE CO₂/AN,
c'est l'économie que génèreront
les 16 premiers projets accompagnés
par l'ADEME pour le compte de l'Etat,
dans le cadre du plan de relance.

carbone. Ce secteur fait figure de levier stratégique pour renforcer la souveraineté économique française et atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050. Dans ce domaine, notre feuille de route s'articule notamment autour de l'investissement dans des procédés industriels plus efficaces (énergie, matières) et moins émetteurs, ainsi qu'au soutien à la transition vers des sources d'énergie bas carbone. Un autre volet phare de notre intervention portera sur l'économie circulaire, avec un effort supplémentaire de 500 millions d'euros sur deux ans. Il sera dédié à la modernisation des centres de tri et de valorisation des déchets, d'une part, et aux investissements dans le recyclage et le réemploi d'autre part. 100 millions d'euros seront notamment consacrés à la collecte, au tri et à la valorisation des biodéchets et 140 millions d'euros au soutien à l'incorporation des matières plastiques recyclées. Les fonds confiés à l'ADEME dans le cadre du plan de relance permettront aussi d'accompagner les acteurs du tourisme durable, les TPE-PME engagées dans la transition écologique ou dans des démarches d'écoconception, la réalisation de diagnostics carbone et sol dans l'agriculture, le recyclage des friches industrielles ou minières. Enfin, une enveloppe de 275 millions d'euros sera consacrée à l'émergence d'écosystèmes industriels ou territoriaux pour la production et l'utilisation d'hydrogène décarboné.

Ce plan de relance constitue-t-il un tournant dans la trajectoire de l'ADEME ?

M.-C. P. : Non, il s'agit plutôt d'un changement d'échelle. Ces nouveaux moyens vont nous permettre de massifier nos soutiens pour en découpler les impacts environnementaux. Nous faisons face à un triple challenge. Nous devons aller vite, en élargissant notre public, notamment en nous adressant massivement aux PME, tout en déployant nos accompagnements au plus près des territoires. Dans ce

contexte, nous avons décidé de simplifier encore plus nos processus en développant une logique de guichet en plus du financement des projets. C'est ce que nous faisons à travers le dispositif Entreprises engagées pour la transition écologique (EETE), que nous déployons actuellement via la plateforme agirpourlatransition.ademe.fr. Ce programme s'adresse aux PME innovantes qui ont besoin de soutien pour mettre sur le marché leurs solutions dans le domaine de la transition écologique, ainsi qu'à toutes les entreprises qui veulent accélérer leur transition énergétique et qui sont en recherche de financements pour des études de diagnostics ou des investissements via l'action « Tremplin pour la transition écologique des PME ».

Faire plus, pour plus d'acteurs et plus vite... Comment comptez-vous relever ces défis ?

M.-C. P. : En jouant la carte du collectif ! L'ADEME a toujours eu la culture de la collaboration et nous allons plus que jamais nous appuyer dessus. Cet état d'esprit nous amène à chercher des relais nationaux et locaux. Nous avons par exemple travaillé avec les conseils régionaux afin d'identifier des partenariats par territoire. Nous ferons de même avec des acteurs comme les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et de l'artisanat, la confédération générale des PME... Enfin, nous échangeons avec la BPI, l'ANCT et la Banque des Territoires afin de coordonner la mise en œuvre du plan de relance.

Quand sont prévues les premières actions ?

M.-C. P. : Une enveloppe de 120 millions nous a été confiée dès le second semestre 2020 pour la décarbonation de l'industrie. Trois appels à projets ont été lancés dès septembre pour favoriser l'investissement pour l'efficacité énergétique ou la décarbonation des procédés industriels. Seize projets ont d'ores et déjà été retenus fin 2020 et d'autres le seront très prochainement. Nous avons également lancé l'appel à projet sur le recyclage des friches industrielles ou minières et celui sur les écosystèmes territoriaux pour l'hydrogène. Parallèlement, toutes les directions régionales sont mobilisées pour déployer de nouveaux appels à projets régionaux. Tous nos dispositifs sont ainsi opérationnels depuis janvier 2021. Le plan de relance est un challenge de taille pour l'ensemble des équipes de l'ADEME, mais c'est aussi un sujet de fierté collective. Nous avons plus que jamais l'impression de pouvoir contribuer à changer la donne écologique.

“Avec le plan de relance, l'ADEME change d'échelle.”



CONTACT :
marie-christine.premartin@ademe.fr
geoffrey.abecassis@ademe.fr



agirpourlatransition.ademe.fr



Ideol/IV. Jonchery

Investissements d'avenir

UN LEVIER PUISSANT POUR LA R&D ET L'INNOVATION

Lancé en 2010, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME a favorisé la structuration de filières émergentes de la transition écologique, selon le rapport d'évaluation du programme publié en 2020.

Une route en bitume recyclé, des fermes produisant des insectes, du gaz créé à partir de déchets, des capteurs pour suivre en temps réel la consommation d'énergie d'une usine... En dix ans, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME a financé un millier de projets très variés. Des solutions à fort potentiel environnemental et climatique qui, de l'avis des bénéficiaires du PIA interrogés dans le cadre de l'évaluation, n'auraient pas vu le jour (ou pas si vite) sans le soutien de l'ADEME. En répondant exactement à leurs besoins, le PIA leur a permis de structurer et d'accélérer leur activité de recherche, de développement et d'innovation. Avec, à la clé, la création d'emplois qualifiés et pérennes (en moyenne 19 emplois en plus, après 4 ans, par rapport à une entreprise similaire non bénéficiaire du PIA), l'acquisition de compétences techniques transférables (brevetables ou non) ou encore la signature de partenariats.

À une autre échelle, le PIA a favorisé la création de dynamiques territoriales (pôles géographiques, articulation avec les aides financières locales...) et la structuration de filières encore émergentes de la transition écologique. L'aboutissement du projet Floatgen (démonstration d'un flotteur pour l'éolien en mer) en est la parfaite illustration. La technologie développée a permis de tester en conditions réelles l'innovation et favorisé la structuration d'une filière prometteuse et créatrice d'emplois.

+ <https://www.ademe.fr/evaluation-ex-post-regime-daide-40266-detat-pia-ademe-2011-2019>

Appels à projets

RECHERCHE

FAIRE SA THÈSE AVEC L'ADEME



Pour l'édition 2021, cet appel à projets de thèses couvre six thématiques de recherche : « Villes et territoires durables », « Économie circulaire », « Énergie durable », « Forêt, agriculture et bioéconomie », « Pollutions et impacts », « Énergie », « Ressources, environnement et société ». Le jury sera attentif aux projets de thèse explorant le champ des technologies numériques et leur usage au service de la transition écologique.

Clôture : 31 mars 2021



<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210105/aac-theses2021-17>



FRANCE MOBILITÉS 2021

Le nouvel appel à manifestation d'intérêt « France Mobilités – Territoires de nouvelles mobilités durables » a pour ambition d'aider les territoires à répondre aux besoins quotidiens de mobilité des citoyens, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Il comporte deux volets : « stratégie et planification territoriale de la mobilité » et « expérimentations et évaluations de solutions et de services de mobilité/démobilité ».

Clôture : 31 mai 2021



agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201207/france-mobilites2021-15

FRANCE RELANCE

SOUTENIR LES PME ENGAGÉES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



L'appel à projets a pour objectif d'accélérer la commercialisation de nouveaux produits ou nouvelles solutions contribuant à la transition écologique et énergétique.

Clôture : 5 avril 2021



agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212

En ligne

Séquestration carbone : un Mooc pour passer à l'action



Qu'est-ce que la séquestration carbone? Quels sont ses enjeux pour les territoires?

Comment articuler l'urbanisme, la gestion forestière, l'agriculture et la

séquestration carbone? Le Mooc « Stocker du carbone dans les écosystèmes : de l'enjeu global aux enjeux pour les territoires », qui se tiendra du 12 avril au 21 mai 2021, tentera d'apporter des réponses claires à toutes ces questions. Au programme : des outils, des retours d'expérience, des forums de discussion... L'ADEME et des experts en urbanisme, agriculture, forêt et usage du bois donneront aux participants toutes les clés pour s'inspirer et passer à l'action sur leur territoire. Gratuite, la formation s'adresse en priorité aux chargés de mission climat des collectivités et aux professionnels des bureaux d'études intervenant dans les plans climat.

+ Inscriptions du 15 février au 12 avril sur <https://dai.ly/x7yilcp>

À lire aussi

LA FRANCE SE MOBILISE POUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE

La lettre ADEME International de décembre relaie la mobilisation de l'ADEME pour favoriser l'accès à l'énergie des populations isolées d'Afrique subsaharienne.

+ fr.calameo.com/read/004599499f4a6b3634eaa



LE TOUR DE FRANCE DES ÉCOLIEUX

Trois reporters ont sillonné la France à la découverte de 14 écolieux. Plongez-vous dans les six premiers articles de cette enquête inédite coproduite par le Mouvement Colibris, l'ADEME et la Coopérative Oasis.

+ www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/dossier_tour_de_france_colibris_ademe.pdf



Formations

→ PROSPECTER ET CONVAINCRE LES PORTEURS DE PROJET DE CHALEUR RENOUVELABLE

Pour les animateurs chaleur dans les collectivités, les chargés de mission PCAET, les chargés de mission des chambres consulaires... L'objectif : les aider à promouvoir les dispositifs de chaleur renouvelable de manière efficace afin de favoriser leur déploiement sur les territoires.

+ formations.ademe.fr/formations_energies-renouvelables_prospecter-et-convaincre-les-porteurs-de-projet-de-chaleur-renouvelable_s4976.html

→ CONCEVOIR ET ANIMER UN PLAN D'ACTION TERRITORIAL SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cette formation s'adresse aux chargés de mission des collectivités territoriales.

+ formations.ademe.fr/formations_economie-circulaire_concevoir-et-animer-un-plan-d-actions-territorial-sur-l-economie-circulaire_s4965.html

+ Retrouvez toute l'offre de formation de l'ADEME sur formations.ademe.fr

➔ Renseignements par courriel : inscription.formation@ademe.fr

Manifestations

DU 16 AU 19 MARS 2021

Global industrie 2021

Organisateur : GL events Exhibitions
Lieu : Lyon Eurexpo

LE 6 AVRIL 2021

Jour E

Une journée pour découvrir des solutions concrètes pour activer les transitions écologique et énergétique des entités professionnelles.

Organisateur : BPI France
Lieu : Parc floral de Paris

TEMPS FORT



QUELLE ALIMENTATION POUR DEMAIN ?

Enjeu majeur pour améliorer notre santé et préserver notre planète, la qualité de notre alimentation a pris encore plus d'importance avec la crise sanitaire. Manger bio, local, moins transformé, plus diversifié en privilégiant les fruits, légumes frais et légumes secs, céréales au détriment de la viande...

la révolution est-elle en marche dans nos assiettes ?

L'ADEME y contribue aux côtés de nombreux partenaires en encourageant des solutions innovantes pour accélérer la transition vers une alimentation durable et résiliente.

FACE AUX CRISES, LA TRANSITION AGRO- ÉCOLOGIQUE

Notre alimentation contribue à 25 % des émissions de gaz à effet de serre, avec des effets variables sur les sols et l'érosion de la biodiversité selon les modes de production agricoles. Mais d'autres problématiques sont également en jeu, comme la santé des personnes et la lutte contre la précarité. Une autre approche s'impose.

Si la récente crise sanitaire n'a pas généré de pénuries, elle a révélé les tensions de notre système alimentaire mondial : inégalités territoriales, précarité de nombreux travailleurs du secteur, ultra-transformation des produits, dépendance à l'import pour l'alimentation animale notamment... Sans oublier la distance toujours plus grande entre les humains et leur nourriture. Une distanciation multiforme, précise Nicolas Bricas, chercheur au Cirad : « Elle est géographique, avec l'éloignement entre lieux de production et de consommation ; économique, via la multiplication des intermédiaires ; cognitive, car les consommateurs ne savent plus comment on produit ou transforme les aliments ; sociale et politique, enfin, avec un système qui échappe aux citoyens. » Mais d'autres enjeux, tout aussi cruciaux, se dessinent. Au niveau mondial, les experts déplorent l'épuisement des sols et des ressources, la déforestation, la surexploitation de la mer et la saturation des milieux en pollutions diverses.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Entre alimentation, forêt, urbanisation, réseaux... la concurrence pour l'occupation des terres pourrait également s'avérer préoccupante. « Au total, 95 % de notre alimentation provient des sols », rappelle Sarah Martin, ingénieure en charge de l'alimentation au sein du service Forêt, alimentation et bioéconomie de l'ADEME. La qualité des produits et les habitudes de consommation impactent la santé des citoyens. Ultra-transformée, pauvre en nutriments, trop

riche en gras, en sel ou en sucre, comportant des résidus de pesticides, des antibiotiques ou des perturbateurs endocriniens, l'alimentation peut devenir un facteur de risques pour les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, la résistance microbienne, voire des pathologies virales nouvelles comme le Covid-19. « L'obésité augmente partout, en Europe comme en Amérique latine et en Afrique », constate Nicolas Bricas. Or, si toutes les qualités de produits existent sur le marché, tout le monde n'a pas forcément accès aux meilleurs, par manque de connaissances et de moyens. L'insécurité alimentaire concernerait aujourd'hui 4 à 8 millions de Français. À cela s'ajoutent l'instabilité des prix et la hausse de la population, doublées d'une certaine opacité dans le pilotage politique du système. « La difficulté, c'est que tous ces enjeux sont liés, remarque Sarah Martin. Chaque maillon de la chaîne impacte les autres de manière transverse et, en permanence, à des échelles différentes : planétaire, nationale, territoriale, individuelle... »

“Demain, pour nourrir 10 milliards d'habitants, il faudra continuer à changer nos modes de production et de consommation.”

Nicolas Bricas,
chercheur au Cirad

95 %

DE NOTRE ALIMENTATION provient des sols, d'où l'importance de les préserver.

L'ALIMENTATION REPRÉSENTE

20 %

du budget des ménages. En 1965, cette part était de 35 %.

PRÉSERVER NOS ÉCOSYSTÈMES

Dans ce contexte, comment favoriser une alimentation plus durable ? Comment encourager la transition vers des modèles agricoles qui diversifient les cultures, développent l'agroforesterie et l'agroécologie, respectent la saisonnalité et la qualité des sols ou encore stockent le carbone ? Les collectivités locales, par exemple, ont un rôle à jouer, notamment via l'animation de projets alimentaires territoriaux, de nou- ...



L'appel à projets de l'ADEME « Bon diagnostic carbone » vise à inciter les jeunes agriculteurs installés depuis moins de cinq ans à établir le diagnostic de leurs émissions et à rédiger un plan d'action.

... velles politiques d'achat pour les cantines ou la préservation du foncier agricole. Travaillant sur ce sujet depuis une décennie, l'ADEME et l'organisme de recherche français INRAE disposent d'outils adaptés comme l'outil de diagnostic énergie-gaz à effet de serre Climagri ou la base de données environnementales Agribalyse. « Cette dynamique implique de revoir la rémunération des agriculteurs et d'orienter davantage les aides publiques vers ceux qui préservent nos écosystèmes », souligne Sarah Martin. Le plan de relance français consacre 346 millions d'euros à la transition agroécologique, via les conversions vers le bio et la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) en particulier.

MOINS DE VIANDE DANS NOS ASSIETTES

Un autre levier consiste à composer son assiette avec des produits à plus faible impact environnemental, avec plus de céréales et de légumineuses et moins de viande mais de meilleure qualité. « Les produits de l'élevage représentent 70 % des émissions de gaz à effet de serre de la consommation alimentaire. Ils nécessitent plus de ressources, de terres ou d'énergie que les autres », explique Sarah Martin. Ce changement d'habitudes alimentaires implique un accompagnement fort des citoyens. Enfin, la lutte contre le gaspillage reste incontournable puisqu'il concerne, en France, 30 % de la production, sur toute la chaîne alimentaire. La sensibilisation et les actions s'amplifient, mais les efforts doivent se poursuivre.

+ Scénarios de lutte contre le changement climatique pour l'agriculture aux horizons 2035 et 2050
www.ademe.fr/actualisation-scenario-energie-climat-ademe-2035-2050



→ DIAGNOSTIC BAS CARBONE POUR JEUNES AGRICULTEURS

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, stocker le carbone, s'adapter au changement climatique... les enjeux de l'agriculture sont multiples, mais des solutions existent. Lancé par l'ADEME en décembre 2020 sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'appel à projets « Bon diagnostic carbone » vise à inciter les jeunes agriculteurs installés depuis moins de cinq ans à partir sur de bonnes bases, en établissant le diagnostic de leurs émissions et en rédigeant un plan d'action. Doté de 10 millions d'euros, cet outil du plan de relance s'adresse aux structures susceptibles d'accompagner des opérations groupées : chambres d'agriculture, coopératives, instituts techniques, interprofession... Leurs projets contribueront à l'acquisition et au transfert de connaissances, ainsi qu'au déploiement du Label bas carbone dans ce secteur. Objectif : environ 4000 diagnostics en deux ans.



DES ATELIERS POUR APPRÉHENDER LE SUJET DANS TOUTE SA COMPLEXITÉ

La transition vers un système agri-alimentaire durable est une thématique aussi compliquée que clivante pour le public. Astrid Tarteret et Céline Monthéard, deux actrices de cette transition, se sont donné pour objectif d'aider chacun à prendre conscience de ces enjeux tout en suscitant la transformation des pratiques, des producteurs aux consommateurs. Comment ? En favorisant un dialogue entre tous, dans le cadre d'ateliers de sensibilisation participatifs, baptisés « La Fresque Agri'Alim ». En présentiel ou en ligne, animées par des « facilitateurs », ces interventions permettent de retrouver les liens de cause à effet, par équipes, via des cartes à jouer reliées entre elles sur un plateau. Les contenus – pointus – ont été élaborés avec l'aide d'experts, de l'ADEME notamment.

+ <http://fresqueagriallim.org>



Istock

ALIMENTATION : QUELLE EMPREINTE SUR NOS SOLS ?

Pour permettre à chacun de faire ses choix alimentaires en toute conscience, une étude de l'ADEME se consacre à l'impact de nos menus, sur le sol notamment, du champ à l'assiette.

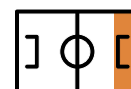
Pour les citoyens, l'impact environnemental de l'alimentation évoque plus le poids de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ses conséquences sur la biodiversité que son « empreinte sol ». La surface mobilisée pour la production des aliments peut pourtant jouer un rôle clé dans les choix des acteurs du système, à commencer par les consommateurs. L'enjeu est énorme, souligne Antoine Pierart, ingénieur au service Forêt, alimentation et bioéconomie de l'ADEME : « Artificialisation, production de biomasse pour l'énergie et les produits biosourcés... L'articulation des usages des sols est essentielle, alors que 95 % de notre alimentation vient de la terre, que la disponibilité des surfaces de qualité reste contrainte et qu'elles jouent un rôle essentiel dans la préservation des stocks de carbone. » Afin de mesurer cette empreinte sur les sols en fonction des

différents régimes alimentaires – plus ou moins riches en protéines animales – et de la localisation de la production des denrées, Antoine Pierart et Sarah Martin ont coordonné l'étude « Empreinte Sol – énergie – GES de l'alimentation » en 2020. Cette enquête approfondie confirme que plus la part de produits d'origine animale est forte dans les menus, plus l'empreinte sol est importante.

UN POTENTIEL DE TERRES LIBÉRABLES

« On passe ainsi de 4 à 16 mètres carrés par jour et par personne, entre un repas strictement végétal et un autre riche en viande », indique Antoine Pierart. « Rééquilibrer son régime alimentaire libère un potentiel de terres agricoles, afin de faciliter le développement de systèmes moins intensifs, par exemple, ou de relocaliser des productions importées pour favoriser la résilience des territoires »,

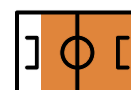
SURFACE AGRICOLE MOBILISÉE PAR AN



1 300 m² par un végétalien



4 300 m² par un Français moyen (107 g de viande par jour)



6 000 m² par un gros mangeur de viande (170 g par jour)

ajoute Sarah Martin. L'objectif serait d'inverser la proportion de protéines animales (2/3 actuellement) et végétales dans l'assiette. L'enquête s'intéresse également à l'empreinte des produits importés. Une question décisive, elle aussi. Aujourd'hui, sur les 26 millions d'hectares dont la France a besoin pour nourrir sa population, près de 10 millions sont situés à l'étranger pour nos importations. Or, l'usage de ces terres contribue à la déforestation. Elles représentent autant de réservoirs de biodiversité et de stockage de carbone en moins... La viande totalise 8 % de nos importations en tonnes, mais 40 % des surfaces importées, dont 1,6 million d'hectares pour les tourteaux de soja. Pour préserver nos sols à l'échelle de la planète, il faudrait relocaliser nos impacts, en privilégiant la viande issue d'élevages herbagers français tout en en consommant moins. L'étude évalue également les empreintes en énergie et en émissions de gaz à effet de serre de l'alimentation, différentes de celle du sol.



FLORE NOUGAREDE,
cheffe de projet
Expérimentation
affichage
environnemental
sur les produits
alimentaires, à l'ADEME



FRANÇOIS MARTIN,
cofondateur de
l'application Yuka

COMMENT AFFICHER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ALIMENTS ?

Offrir au consommateur une information lisible, fiable et objective pour l'aider à orienter ses choix vers des aliments plus durables : tel est l'objectif de l'affichage environnemental, en cours de conception dans le cadre de la loi Agec¹. Retour sur une expérimentation complexe et collective.

Quelles sont les modalités de cette expérimentation ?

Flore Nougarede : Lancée en septembre 2020 elle devrait s'achever en juin prochain. Issues de tous les secteurs d'activité, des structures publiques ou privées sont invitées à proposer et à tester leur propre dispositif d'affichage environnemental, avec leurs modalités spécifiques, en concertation avec le comité de pilotage et un conseil scientifique. Critères, méthodes de calcul, formats d'étiquetage... rien n'est figé. La seule consigne est de s'appuyer en partie sur l'analyse du cycle de vie des produits, sans négliger d'autres indicateurs comme celui du respect de la biodiversité. Huit équipes² se sont déjà engagées. Et tout ce travail est réalisé sous l'égide de différents ministères – Transition écologique, Économie, Finances et Relance, Agriculture et alimentation –, de l'ADEME et de l'INRAE.

“Critères, méthodes... rien n'est figé.”

François Martin : Chez Yuka, nous avons décidé de travailler sur ce sujet avec un collectif représentant les mondes de la distribution, du numérique et des start-up. Mais participer à cette expérimentation avec l'ADEME constitue une opportunité supplémentaire. Elle nous permet de croiser les regards, tout en bénéficiant des expertises de l'Agence, du conseil scientifique et des parties prenantes. Ils nous ont ainsi poussés à travailler plus en profondeur nos mesures d'impact. Nous avons enrichi notre application avec ce nouvel affichage sur certains produits. Mais rien ne nous empêchera de la mettre à jour ultérieurement, en fonction des dernières recommandations de l'ADEME.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

F.M. : La principale difficulté a été d'intégrer des dimensions non prises en compte dans l'analyse du cycle de vie : biodiversité, captage du carbone dans les sols, impact du plastique... Nous avons dû, pour cela, nous appuyer sur d'autres sources de données, fournies par des ONG ou

des cabinets de conseil, par exemple, puis les compiler. Ces choix peuvent être critiqués mais le plus grand risque, pour nous, est de ne rien faire plus que d'être incomplets. Nous ne sommes qu'au début du travail.

Comment utiliserez-vous les dispositifs proposés ?

F.N. : Nous nous appuyerons sur leurs éclairages, mais aussi sur les travaux du conseil scientifique et sur ceux de groupes de travail spécifiques, pour rédiger un rapport assorti de recommandations qui sera présenté au parlement à la fin de l'année.

En quoi cette démarche est-elle importante ?

F.N. : Cet affichage répond à une demande croissante des consommateurs sur l'information environnementale, et de multiples initiatives privées se développent. Un cadre collectif et transparent permettrait d'harmoniser les dispositifs pour gagner la confiance du public. Par ailleurs, l'objectif de cet étiquetage est double : favoriser une consommation plus favorable à l'environnement, via l'information environnementale des produits alimentaires, mais également améliorer l'offre en amont grâce à l'écoconception.

“Ce travail nous a poussés à approfondir nos mesures d'impact.”

F.M. : Multiplier les indicateurs environnementaux aurait perdu les consommateurs. Cette mutualisation des ressources pour définir un score unique nous semble plus

pertinente et plus efficace. Il offre en outre une suite logique à notre application Yuka, attendue par nos 20 millions d'utilisateurs pour faire des choix éclairés.

1. Loi anti-gaspillage économie circulaire - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/>

2. Yuka, Karbon, Les Mousquetaires, L'Empreinte (vente en ligne), l'ATLA (Association de la transformation laitière française), Elior, le collectif La note globale et l'ADEPALE.



Les cantines scolaires des 26 communes du GrandAngoulême bénéficient du réseau « Bien manger à l'école », qui favorise les achats locaux et de qualité, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à l'alimentation.

ainsi attaqué à plusieurs problématiques typiques du système agro-alimentaire français. Pour lutter contre la disparition des exploitations, lors du départ à la retraite des agriculteurs, la collectivité recense par exemple les exploitants de 57 ans et les sensibilise à l'idée d'une transmission. Deux reprises seraient en cours. Un soutien à l'agriculture bio s'est par ailleurs organisé avec le financement de diagnostics à la conversion; cinq producteurs se sont déjà lancés. Un espace test de maraîchage en bio a également été créé, permettant à deux candidats de choisir cette voie. Côté jeunesse, les cantines scolaires des 26 communes bénéficient du réseau « Bien manger à l'école » qui favorise les achats locaux et de qualité, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à l'alimentation. Chaque mois de novembre, le festival des Gastronomades permet aux enfants des cantines, mais aussi aux plus grands dans les restaurants ou aux aînés dans les Ehpad, de déguster un menu à base de produits locaux concocté par un grand chef et un cuisinier local. « L'objectif n'est pas de se substituer aux communes et aux acteurs locaux, souligne Aurore Dupont. Nous sommes surtout des animateurs. Nous diagnostiquons les enjeux, impulsions des initiatives, organisons des formations, partageons les constats ou les bonnes pratiques. Mais surtout, nous mettons les acteurs locaux en lien, les producteurs avec les responsables des achats, les élus avec les techniciens, les communes entre elles... » Cette année, le PAATD aborde une deuxième phase avec d'autres projets, comme la création de nouveaux espaces tests temporaires au sein des exploitations, ou une réflexion sur le stockage et la logistique. ●

DU CHAMP À L'ASSIETTE, GRANDANGOULÊME CULTIVE L'ESPRIT D'INITIATIVE

Des centaines de projets alimentaires territoriaux ont vu le jour, en France, pour relocaliser l'agriculture, soutenir l'installation de producteurs ou favoriser les achats locaux. Le plan de relance soutient d'ailleurs cette dynamique. Zoom sur le foisonnant projet de GrandAngoulême.

Une production céréalière transformée aux quatre coins de la France et de l'Europe, des achats majoritairement effectués en grandes surfaces, des récoltes de légumes importantes mais pas suffisantes pour les besoins du territoire... « En matière d'agriculture et d'alimentation, GrandAngoulême est assez représentatif des villes moyennes de métropole », constate Aurore Dupont, chargée de mission agriculture et alimentation au sein de l'agglomération. À un gros détail près : lauréate de l'appel à projets du Programme

national de l'alimentation (PNA) de 2018, la collectivité charentaise multiplie les initiatives pour faire bouger les lignes, dans le cadre de son projet agricole et alimentaire territorial durable (PAATD) élaboré notamment avec l'association Les Greniers d'abondance. Objectif : favoriser la transition agroécologique du territoire, assurer sa résilience alimentaire et développer l'éducation à l'alimentation.

En concertation avec une quinzaine de partenaires et l'appui d'un réseau d'une trentaine d'élus référents très impliqués, GrandAngoulême s'est

CONTACT :
a.dupont@grandangouleme.fr

+ www.grandangouleme.fr/vivre-et-habiter/agriculture-et-alimentation/projet-agricole-alimentaire-territorial-durable-de-grandangouleme



50 000
emplois
supplémentaires
à l'horizon 2050
en Grand Est.



QUI ?
ADEME Grand Est.

POURQUOI ?
Démontrer l'impact sur
l'emploi de la transition
énergétique en Grand Est.

QUAND ?
Octobre 2020.

PARTENAIRES ?
In Numeri, Transitions et
Auxilia, cabinets de conseil
en développement
durable.

ÉCONOMIE LOCALE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CRÉATRICE D'EMPLOIS

Une récente étude de l'ADEME Grand Est démontre qu'une stratégie ambitieuse de transition énergétique serait vertueuse pour l'économie locale, avec, à la clé, la création de 50 000 emplois à l'horizon 2050.

« **D**ans le contexte de crise actuel, nous avons constaté que le nombre de nouveaux territoires se lançant dans une transition énergétique ambitieuse semblait atteindre un palier. Nous avons besoin d'autres arguments que climatiques pour en

convaincre d'autres. C'est pourquoi nous avons mené cette étude », explique Cécile Jacques, ingénier Territoires durables à l'ADEME Grand Est. Grâce à l'outil TETE (Transition écologique territoires emplois), développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME, la direction régionale a travaillé sur deux scénarios à horizon 2050 : un scénario tendanciel, dans la lignée des politiques actuelles, et un scénario plus ambitieux en termes de transition énergétique, basé sur les orientations issues du SRADDET¹ Grand-Est.

DES RÉSULTATS SANS APPEL

Dans les trois secteurs concernés – énergies renouvelables et de récupération, transports, et rénovation des bâtiments –, le scénario tendanciel prévoit 160 000 équivalents temps plein (ETP) en 2050, soit 10 000

de moins qu'en 2016, alors que le scénario volontariste table sur 219 000 ETP, soit 59 000 de plus. Une transition énergétique ambitieuse serait particulièrement favorable au secteur du bâtiment puisque les travaux d'isolation nécessiteraient à eux seuls 29 500 emplois directs supplémentaires. Pour Cécile Jacques, cette étude servira de « colonne vertébrale pour les différents acteurs institutionnels – collectivités, entreprises, universités, centres de formation –, qui vont ainsi pouvoir ajuster leur politique et accompagner l'évolution des compétences. »

1. Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.



• www.ademe.fr/impact-emploi-leconomie-transition-energetique-grand
• Voir aussi les webinaires :
www.dailymotion.com/video/x7y3hq0

100 %des études
d'opportunité
sont financées
par l'ADEME
Bretagne.**QUOI ?**

Le renouvellement du contrat de développement territorial des énergies renouvelables (CODEV EnR) entre Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et l'ADEME Bretagne.

POURQUOI ?

Encourager les entreprises à développer l'utilisation des énergies renouvelables (bois énergie, solaire thermique).

QUAND ?

Un COT EnR est signé pour trois ans, renouvelable une fois.

PARTENAIRES ?

Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté.



LA-S/Cuisset

ÉNERGIES RENOUVELABLES

LORIENT MOBILISE LES ACTEURS PRIVÉS

L'objectif d'un contrat de développement territorial des énergies renouvelables ? Soutenir les projets des collectivités mais aussi stimuler l'engagement des entreprises locales dans le développement d'énergies renouvelables. Exemple avec les territoires de Lorient et de Quimperlé.



est reparti pour trois ans ! Fin novembre 2020, Lorient Agglomération et l'ADEME Bretagne ont renouvelé leur contrat de développement territorial des énergies renouvelables (CODEV EnR) en l'étendant au territoire voisin de Quimperlé Communauté. Associé au Fonds chaleur de l'ADEME, ce contrat a contribué depuis 2017 à la naissance d'une société publique locale qui a investi dans quatre réseaux de chaleur bois-énergie d'ores et déjà en service. Une dizaine d'autres (réseau ou chaufferie bois) sont en projet. Au total, 5,5 emplois équivalents temps plein ont pu être créés par la filière bois locale.

**ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ
FINANCÉES À 100 %**

Au-delà, un CODEV EnR est un puissant outil pour stimuler des projets d'énergie renouvelable parmi les entreprises du territoire. Celui de Lorient a convaincu des hôteliers de s'équiper en panneaux solaires thermiques, des industries de récupérer de la chaleur fatale (chaleur de récupération) sur leurs activités, et un réseau de chaleur a été créé pour alimenter une blanchisserie. La tâche est ardue car les énergies conventionnelles ont encore un coût bas. « Sans intérêt économique à investir, c'est compliqué », résume Claire Barais, chargée de mission Chaleur re-

nouvelable à l'ADEME Bretagne. Un chargé de mission dédié aux acteurs privés a été recruté par le service Énergie de Lorient Agglomération pour convaincre les chefs d'entreprise de s'engager. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement gratuit. L'ADEME Bretagne finance à 100 % les études d'opportunité pour réaliser un premier audit des énergies renouvelables envisageables et définir une stratégie. Trois ans après la signature du premier CODEV EnR, les résultats sont là : 198 entreprises ont déjà été accompagnées, 32 études ont été menées et 7 projets se sont concrétisés. Soit 35 % des installations financées sur cette phase par le Fonds chaleur de Bretagne. Aujourd'hui, Claire Barais espère voir « germer les nombreuses graines semées depuis 2017, avec des projets plus ambitieux dans l'industrie agro-alimentaire notamment ».



CONTACT :
claire.barais@ademe.fr

DÉPLACEMENTS

Scénarios pour une mobilité décarbonée en vallée de la Seine

Comment décarboner les déplacements de courte durée (moins de 80 km) des habitants de la vallée de la Seine, un territoire qui s'étend de la grande couronne de l'Île-de-France à la Normandie? Pour éclairer les choix des décideurs franciliens et normands, le think tank The Shift Project a passé au crible, dans un rapport prospectif, cinq alternatives à la voiture individuelle : le télétravail et la livraison à domicile pour réduire les déplacements, le covoiturage et les transports publics express pour augmenter le taux de remplissage des véhicules et, enfin, le vélo pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par habitant et par kilomètre. Trois scénarios ont été établis à l'horizon 2030 : de référence, volontariste et potentiel maximum. Selon le scénario le plus ambitieux, c'est d'abord l'augmentation du vélo, suivie de celle du covoiturage, qui auraient le plus fort impact sur le niveau d'émissions de gaz à effet de serre. « *L'un des intérêts de cette étude soutenue par l'ADEME, c'est qu'elle se projette sur 2030, un horizon proche et compatible avec l'action publique, souligne Michel Gioria, directeur régional Île-de-France de l'ADEME. Cette étude tombe à pic car la décarbonation des transports est un sujet clé pour parvenir à la neutralité carbone en 2050.* »

+ <https://theshiftproject.org>

CONSTRUCTION

LES BOIS FEUILLUS PLUTÔT QUE LE BÉTON



Revaloriser l'utilisation des bois feuillus, le chêne notamment, dans la construction, telle est l'ambition de l'association Bois Croisés de Bourgogne, créée à l'initiative de plusieurs entreprises régionales.

Particulièrement

abondante en Bourgogne-Franche-Comté, cette ressource représente 67 % du patrimoine forestier national. Elle est pourtant sous-valorisée dans la construction. L'association a lancé une enquête de technique nouvelle (ETN) pour valider les performances techniques de panneaux lamellés-croisés issus de chêne de qualité secondaire dans la construction de bâtiments de grande hauteur. Cette enquête a notamment été rendue possible par le soutien financier de l'ADEME. Aujourd'hui, la méthode de production est désormais en phase d'homologation et permettra la création d'unités dédiées à la fabrication de ce nouveau panneau. « Dans un contexte de surexploitation des sols et de raréfaction des gisements alluvionnaires, il est crucial d'innover en développant des systèmes de construction alternatifs au tout-béton et fondés sur l'utilisation de ressources renouvelables », conclut Lionel Combet, ingénieur à l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.

+ <https://franceboisforet.fr/2018/12/10/bois-croises-de-bourgogne>



DES OUTILS POUR LES ÉLUS LOCAUX EN OCCITANIE

Pour encourager les nouveaux élus municipaux et intercommunaux à passer à l'action en matière de transition écologique et leur proposer son aide, l'ADEME Occitanie a réalisé plusieurs actions de sensibilisation : envoi d'un document personnalisé aux élus délégués à l'environnement, envoi d'un courrier d'information aux associations départementales des maires de France et d'un communiqué de presse aux médias régionaux, création d'une rubrique dédiée sur le site régional de l'ADEME... En parallèle, un module de formation sera mis en œuvre au sein d'une quarantaine d'intercommunalités au cours du premier semestre 2021. Un appel à projets a également été lancé pour soutenir des programmes locaux de mobilisation des élus. Enfin, l'ADEME Occitanie organise de nombreuses réunions d'information, lors de rencontres avec certains élus intercommunaux et dans le cadre de clubs de territoires comme le Club « Mobilité Occitanie ». L'Agence soutient également les initiatives portées par ses partenaires pour encourager les dynamiques locales en faveur de la transition écologique.

+ www.occitanie.ademe.fr/expertises/territoires-en-transition/nouveaux-elus-municipaux-et-intercommunaux-un-mandat-pour-agir



BIO

1954 Naissance à Quimper.

2006 Vainqueur de la Route du Rhum.

2007 Crée la société Kairos (« le moment opportun », en grec ancien).

“ DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES AUX PLASTIQUES ”

ROLAND JOURDAIN,
navigateur

Benoit Stichelbaut

Avec son bureau d'études Kairos, le navigateur Roland Jourdain conçoit et teste depuis plus de dix ans des matériaux biosourcés assez résistants pour passer la rude épreuve de la mer.

Double vainqueur de la Route du Rhum en monocoque en 2006 et 2010, troisième du Vendée Globe en 2001, Roland Jourdain a l'un des palmarès les plus impressionnants de la voile française. Sa carrière au plus haut niveau a démarré au milieu des années 1980. Depuis lors, il dit avoir vu « le trafic maritime et la quantité de résidus flottant sur les océans exploser en direct. La sortie du détroit de Gibraltar ou le cap Finisterre (Espagne) sont devenus des autoroutes. » À partir des années 2000, le Breton, qui avait abordé la compétition non pas comme une fin, mais comme un moyen de vivre sa passion des grands espaces, commence à se repasser en boucle, « comme une petite musique entêtante », la question de son propre impact environnemental. La voile de

compétition ne pèse presque rien dans le trafic maritime, mais c'est le « presque rien » de Roland Jourdain.

TESTER LES COMPOSITES BIOSOURCÉS

En 2007, il crée Kairos, une société d'accompagnement à la course au large (kairos-jourdain.com). « En 2009, nous avons fait le bilan carbone de la préparation de mon Vendée Globe sur trois ans, avec nos sponsors. J'avais en tête des ruptures technologiques pour remplacer les matériaux issus de la pétrochimie dans la construction navale. J'ai découvert qu'il y avait aussi des leviers simples pour améliorer le bilan CO₂ de l'entreprise à terre. » Durant les deux années suivantes, les locaux de Kairos à Concarneau font l'objet d'une éco-rénovation. Et pour aller plus loin, en 2012, la société lance Kairos Environnement, un bureau d'étude spécialisé dans les composites biosourcés.

UN PREMIER TRIMARAN EXPÉRIMENTAL

Le bureau d'études se fait d'abord la main sur des planches de surf en biomatériaux, avant de mettre à l'eau le Gwalaz, en 2013. Conçu avec l'Ifrermer et l'Université de Bretagne Sud, ce trimaran de 7 mètres est la ré-

plique d'un voilier de série (le Tricat 23.5) en liège et fibre de lin, avec une résine partiellement issue du colza. Il tient la mer et prouve que les matériaux biosourcés ont la résistance mécanique requise pour affronter les vagues. À hauteur de la fibre de carbone ? « Non », répond sans détour Roland Jourdain, qui sait à quel point l'océan sollicite des voiliers lancés dans la houle à 25 nœuds ! « Pour le moment, la course au large est exclusivement focalisée sur la performance. » En attendant, il reste les plaisanciers, c'est-à-dire l'immense majorité des voiliers en circulation. « Dans ce domaine, les analyses du cycle de vie montrent qu'on peut réaliser des gains considérables en termes d'empreinte environnementale », souligne Roland Jourdain, tout en rappelant une évidence : « C'est à terre, et non en mer, que nous consommons massivement des plastiques. » Kairos a d'ailleurs breveté un biocomposite thermoformable entièrement à base de végétaux, recyclable à 100 % et compostable en fin de vie, le Kairlin, avec comme premier débouché le secteur de l'imprimerie, pour élaborer des supports d'affichage. Le produit est actuellement en phase d'industrialisation avec l'entreprise normande IDC.

LES FRANÇAIS PRÉOCCUPÉS PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour la 21^e année consécutive, l'ADEME a publié une enquête sur les représentations sociales des Français sur le changement climatique.

L'ENVIRONNEMENT, 2^E PRÉOCCUPATION DES FRANÇAIS APRÈS L'EMPLOI

Le niveau de préoccupation des Français est stable par rapport à 2019, malgré le contexte économique et sanitaire.



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, PRINCIPALE SOURCE D'INQUIÉTUDE

Pour 79 %

des Français, il est lié aux activités humaines (+ 6 pts par rapport à 2019).

Seuls 38 %

jugent qu'on parviendra à le contenir à des niveaux acceptables d'ici 2100.

67 %

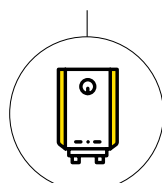
estiment que nos conditions de vie vont se détériorer à cause des dérèglements climatiques (+ 12 % depuis 2016)

POUR 58 % DES PARLEMENTAIRES, les actions déployées en France ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés par l'accord de Paris.

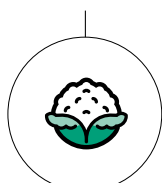
QUE FONT LES FRANÇAIS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ?



82 %
trient leurs déchets



70 %
coupent le chauffage ou leur chauffe-eau en cas d'absence prolongée



68 %
achètent des légumes de saison



55 %
achètent de préférence des produits locaux (+ 4 pts par rapport à 2019)

ET DEMAIN ?

Les Français sont favorables au déploiement de mesures fortes :



Augmenter les taxes sur les véhicules les plus émetteurs de gaz à effet de serre (**69 %**, + 8 pts par rapport à 2019), le transport aérien (**67 %**, + 24 pts depuis 2004) et le carbone (**54 %**, + 8 pts par rapport à 2019)



Réduire de moitié le gaspillage alimentaire (**93 %**)



Développer les énergies renouvelables même si parfois les coûts de production sont plus élevés (**80 %**)

POUR 55 % DES FRANÇAIS, il faut profiter de la relance pour réorienter l'économie vers les activités qui préservent l'environnement, la santé et la cohésion sociale

74 % DES PARLEMENTAIRES pensent au contraire qu'il faut relancer l'économie « par tous les moyens ».



Source : baromètre « Représentations sociales du changement climatique » – 21^e vague, juillet 2020. Sondage OpinionWay pour l'ADEME.

<https://www.ademe.fr/representations-sociales-changement-climatique-21-eme-vague>

